

Compte Rendu du Comité syndical du SISTO le Mercredi 27 Novembre 2013 à 20 H 30

Etaient présents :

M. BOULTOUREAU Hubert – Bourg d'Iré
MM. PASSELANDE Germain, GRANIER Jean Claude – La Chapelle sur Oudon
Mmes FERRY Hélène, VERGEREAU Danielle – Châtellais
MM. CHAUVEAU Olivier, GEORGET André – la Ferrière de Flée
Mme BOULAY Mireille – L'Hôtellerie de Flée
M. PELLUAU Dominique – Louvaines
M. SEJOURNE Serge - Marans
M. RONCIN Joël – Montguillon
MM. BROSSIER Daniel, LEPRETRE Gérard – Noyant la Gravoyère
M. SEREX François - Nyoiseau
M. BELLIER André – St Martin du Bois
M. PASQUIER Jean Pierre – St Sauveur de Flée
Mme BERNARDEAU Janine – Ste Gemmes d'Andigné
MM. GRIMAUD Gilles, BRAUD Alain, Mme LAMARCHE Sonia – Segré
MM. FUSELIEZ Didier, HUAULME Yannick – Andigné
M. PLACET Denis – Chambellay
M; LAURENCEAU Jean Marie – Champteussé sur Baconne
M. GAUDIN Joseph – Gené
MM. FOUCHER Jérôme, ONILLON Jean Marc – Grez Neuville
M. JUTEAU Jean Jacques – La Jaille Yvon
MM. GLEMOT Etienne, CHALET Daniel – Le Lion d'Angers
Mme BELLIER-POTTIER Marie Françoise, M. REMOUE Michel – Montreuil sur Maine
MM. JUIN Philippe, LAIGLE Fabrice - Pruillé
MM. BROUQUIER Jean Paul, CARRE Jean François – Sceaux d'Anjou
MM. BERTHELOT Paul, BOUMIER Jean Louis – Vern d'Anjou
M. CHEVILLARD Jean Alain, Mme CHEVILLARD Nathalie – Angrie
M. AMELOOT Hervé, Mme TESSON Marion – Chazé sur Argos
M. RAYMOND Alain - Freigné
MM. GAUTIER Joseph, DE MACEDO Albin – Loiré

Etaient excusés :

Mme JAMES Marie-Agnès, M. BOULMANT-NOMBALAI Christian – Aviré
M.LARDEUX Hervé – Bourg d'Iré
Mme MORICEAU Brigitte – l'Hôtellerie de Flée
M. COUTINEAU Michel – Louvaines
M. GUINCHARD Serge - Montguillon
M. TROUILLEAU Jacky – Noyant la Gravoyère
M. BRECHETEAU Gilles – Segré
M. GAUTIER Jacques – Brain sur Longuenée

M. BOUIN René – Chenillé Changé
M. AUGEREAU Tony – Gené
M. GILARD Laurent – Grez Neuville
M. CAUBEL Gilles – La Jaille Yvon
M. BOURGEOIS Michel – Le Lion d'Angers
M. FOURRIER Alain, PARE Marcel – Thorigné d'Anjou
Mme PETITEAU Marie Luce – Vern d'Anjou
M. BOUVET Emmanuel, Mme POIRIER Annick - Freigné

Etaient absents :

M. DERSOIR Gaétan - Marans
Mme MICHEL Sophie, M.ROUSSEAU Hubert – Nyoiseau
M. VILLEPONTOUX Jean François – St Martin du Bois
M. BECHU Patrick – St Sauveur de Flée
M. COTTIER Guy, Mme PASQUIER Marie Noëlle - Ste Gemmes d'Andigné
M. BUOB Patrick – Brain sur Longuenée
Mme DELANEAU Eugénie – Chambellay
Mme COTTIER Jacqueline – Champteussé sur Baconne
M. MAHE Yvon – Chenillé Changé
M. RENOUE Emmanuel – Lion d'Angers

Monsieur BOURGEOIS Michel a donné pouvoir à Monsieur CHALET Daniel, Madame PETITEAU Marie Luce a donné pouvoir à Monsieur BERTHELOT Paul.

-:-:-:-:-:-:-

Le diaporama est joint au compte rendu.

Secrétaire de séance : M. FUSELIEZ Didier, Andigné

- **Approbation du compte rendu de la séance du 26 Juin 2013**

VOTE à l'unanimité

- **Règlements de service et de déchèteries**

Monsieur BELLIER rappelle que le règlement de service a été adressé avec la convocation afin d'en prendre connaissance avant le vote.

Mme CHEVILLARD demande une précision de l'article 14 concernant la validation de la carte déchèterie concernant l'accès.

Monsieur BELLIER rappelle que chaque usager recevra une carte de déchèterie. Cette carte devra être validée par le service du SISTO avant la première utilisation.

VOTE : unanimité

- **Tarifs Déchèteries pour les Professionnels – Année 2014**

Monsieur BELLIER présente les tarifs 2014 pour les professionnels en déchèterie. (Voir diaporama annexé). Pour les cartons et la ferraille le SISTO est rémunéré avec le nouveau contrat de reprise de matériaux, il n'est donc pas nécessaire de facturer les professionnels.

Monsieur BELLIER rappelle que les tonnages de 2013 sont en forte augmentation. La carte déchèterie permettra de mieux gérer les flux.

VOTE : unanimité

- **Grilles Tarifaires 2014**

Monsieur BELLIER présente le tableau comparatif budgétaire entre 2013 et 2014. Pour le budget 2014, il est tenu compte de la réduction de collecte C 0.5, de l'augmentation de la T.G.A.P. (Taxe Générale des Activités Polluantes), de la TVA, des augmentations de tonnages en déchèteries et en tri sélectif.

Avec la mise en place des bacs pucés, le volume des emballages ménagers est en augmentation de 21,85 % par rapport à 2012. Le coût de tri est en forte augmentation dû au refus de tri.

Les grilles tarifaires ont été adressées avec la convocation. Monsieur BELLIER rappelle que les grilles tarifaires ont été élaborées de la même façon que 2013. Compte tenu de la réduction de fréquence, il est également proposé aux professionnels et à l'habitat collectif une collecte en C1 (une par semaine) ou C2 (2 fois par semaine).

Les grilles tarifaires seront votées par le Conseil Communautaire de chaque Communauté de Communes.

- **Adoption des valeurs seuils**

Monsieur BELLIER propose de maintenir la valeur seuil à 15 levées pour la collecte par bac et 45 dépôts pour une collecte en apport volontaire.

Monsieur CHEVILLARD regrette que l'on ne tienne pas compte des efforts fait par les usagers en maintenant une valeur seuil à 15. La redevance n'est plus incitative.

Monsieur LAURENCEAU rappelle que 30 % du volume parte en refus et cela représente un certain coût et une certaine incivilité.

Monsieur SEREX précise que la commission consultative qui a été réunie propose de maintenir une facturation à 15 levées car elle ne souhaite pas faire la trésorerie du SISTO.

VOTE :

Principe pour 15 levées : 45 Pour et 2 contre

Principe pour 18 levées : 2 Pour et 45 contre

Il est adopté le seuil et une facturation à 15 levées.

- **Adoption de tarifs pour collecte supplémentaire**

Monsieur BELLIER informe que les collectes supplémentaires (C1 et C2) pour les professionnels engendrent un coût supplémentaire. Ces tarifs sont prévus au marché SITA.

VOTE : unanimité

Monsieur CHEVILLARD rappelle que la Préfecture doit donner son accord pour une collecte en C 0.5. Monsieur BELLIER informe qu'une commune n'a pas encore délibéré sur la collecte en C0.5. Le CODERST n'a pas adressé de convocation dans l'attente de cette dernière délibération. Le dossier de demande pour la collecte en C0.5 a été remis à la Préfecture en mai 2013.

- **Adoption du contrat de reprise de matériaux**

Monsieur BELLIER informe qu'un marché a été lancé avec la CCPC (Communauté de Communes de Pouancé Combrée) pour la reprise des matériaux à compter du 1^{er} Janvier 2014.

La Société BRANGEON Environnement a été retenue. Le prix plancher permet une recette assurée par le SISTO.

VOTE : unanimité

- **Avenant n° 3 au marché SITA**

Monsieur BELLIER précise qu'un indice du marché de collecte OMR disparaît (n°001560129) pour être remplacé par un autre (n° 001664480). Ce changement est dû à l'INSEE.

VOTE : unanimité

- **Avenant n° 2 – Assurance SMACL**

Monsieur BELLIER informe que le SISTO vient de s'équiper d'un serveur informatique et qu'il doit être assuré. Coût annuel : 27,22 € H.T.

VOTE : unanimité

- **Convention avec Anjou Sport Nature**

Monsieur BELLIER informe que l'association Anjou Sport Nature basée à la Jaille Yvon assure les animations scolaires sur le tri pour le compte du SISTO. La convention prend fin au 31 décembre 2013. Une nouvelle convention est proposée au tarif de 40 € l'heure et 28€ de frais par déplacement pour une année.

VOTE : unanimité

- **Télétransmission des actes**

Monsieur BELLIER informe que les délibérations et les actes administratifs seront expédiés par télétransmission à compter du 1^{er} Janvier 2014.

VOTE : unanimité

- **Ligne de Trésorerie – Année 2014**

Monsieur BELLIER présente les conditions financières 2014 pour l'ouverture de la ligne de trésorerie :

- Montant 1 500 000 €
- Marge : 1.60% et une commission d'engagement à 0.60 %

VOTE : unanimité

- **Admission en non-valeur**

Monsieur BELLIER informe que la trésorerie a adressé une demande d'admission en non-valeur pour un montant de 212,24 € pour la redevance déchèterie 2009/2012 et 1110,94 € pour la redevance spéciale 2011/2012.

VOTE : unanimité

- **Décision Modificative n° 2**

Réajustement des comptes du budget 2013 :

Compte	Objet	Montant	
	Dépenses Fonctionnement		
611	déchèteries	23 300,00 €	
6111	Collecte OM		- 23 300,00 €
6112	Tri	23 000,00 €	
6114	Traitement des OM		- 23 000,00 €
61551	Entretien du matériel roulant	900,00 €	
61558	Entretien du bien mobilier	5 000,00 €	
6188	Remboursement SYCTOM LB	9 451,00 €	
6283	Nettoyage de locaux	82,15 €	
673	Titres annulés	2 000,00 €	
022	Dépenses imprévues		- 17 433,15 €
6413	Personnel non titulaire	1 000,00 €	
6453	Caisse retraite	400,00 €	
6455	Assurance statutaire (cotisation 2014)	6 000,00 €	

6478	Confection paie	282,00 €	
6218	Personnel extérieur		- 7 682,00 €
		71 415,15 €	-71 415,15 €

Compte	Objet	Montant	
	Dépenses d'investissement		
13911	Subvention Etat	5 336,40 €	
13918	Subvention Région	34 545,10 €	
13913	Subvention département		- 39 881,50 €
16451	Emprunt Iéna Préfi (Rembt Anticipé)	310 000,00 €	
2188	Autres immobilisations		- 310 000,00 €
2121	Plantations (SGA)	3 800,00 €	
205	Logiciel		- 3 800,00 €
		353 681,50 €	- 353 681,50 €

VOTE : unanimité

- **Personnel**

Poste d'agent de maintenance

Monsieur BELLIER informe que l'agent qui est actuellement en contrat CAE pour 20 heures de travail par semaine passera à 35 heures par semaine à compter du 1^{er} janvier 2014 pour le nettoyage des points tri car la Société SITA n'effectuera plus qu'un seul passage pour le nettoyage comme prévu dans le marché.

VOTE : unanimité

Poste d'accueil

Monsieur BELLIER propose de renouveler le contrat d'un agent pour un an à compter du 11 Février 2014. Actuellement cet agent assure l'accueil et le suivi de fichier.

VOTE : unanimité

Poste d'accueil

Monsieur BELLIER propose de nommer un agent au grade d'adjoint administratif 2^{ème} classe à compter du 1^{er} décembre 2013. Actuellement cet agent assure également l'accueil et le suivi de fichier.

VOTE : unanimité

-:~::~:~::~:~::~:~::~-

Madame FERRY demande s'il est possible de faire apparaître sur les factures de redevance incitative le nombre de levées réalisé par les usagers ?

Monsieur BELLIER prend note de la demande et sera vu avec le fournisseur du logiciel.

Fin de la réunion à 21 H 45

Le secrétaire,
M. FUSELIEZ Didier